



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4350

Modification de la délibération n° 2018/4163 portant sur l'organisation de la 2e édition du Festival "Lumieres Hong Kong", et l'approbation d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Direction des Evénements et Animations

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 DECEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2018

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme GRANJON (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2018/4350 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 2018/4163  
PORTANT SUR L'ORGANISATION DE LA 2E EDITION DU  
FESTIVAL "LUMIERES HONG KONG", ET  
L'APPROBATION D'UNE CONVENTION D'ASSISTANCE A  
MAITRISE D'OUVRAGE (DIRECTION DES EVENEMENTS  
ET ANIMATIONS)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **3 décembre 2018** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2018/4163, la Ville de Lyon a approuvé la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Lyon et l'Association Culturelle France Hong Kong Limited, pour l'organisation de la 2<sup>e</sup> édition du festival « Lumieres Hong Kong », du 29 novembre au 2 décembre 2018.

Or, l'organisateur a pris la décision que ce festival aura dorénavant lieu tous les deux ans, sous un format biennale. La 2<sup>e</sup> édition de « Lumieres Hong Kong » est donc prévue pour le quatrième trimestre de l'année 2019.

Il convient donc de modifier la délibération ainsi que la convention.

Vu la délibération n° 2015/1065 du 27 avril 2015 ;

Vu la délibération n° 2018/4163 du 24 septembre 2018 ;

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

**DELIBERE**

1. La convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Culturelle France Hong Kong Limited pour la réalisation de la 2<sup>e</sup> édition de l'événement « Lumières Hong Kong », est approuvée.
2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
3. Les recettes perçues seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2019, programme GRANDSEVEN, opération 8DECFDL, ligne de crédit 72954, imputation 7788 – 024 – 77.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT